

ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 29 janvier 2022

Le conseil d'administration convoqué le 29 janvier 2022 s'est réuni à 9H30 dans l'établissement des frères de Ploermel 1, bd Foch, sous la présidence de Jean Marc FERRAND.

Étaient présents

Côtes d'Armor :

Hervé Chapelet, Denis Charles, Marie Yvette Thepault, Michel Milliancourt

Finistère :

Jean-Marc Ferrand, Marine Ruffat, Pierre Nedellec.

Ille-et-Vilaine

Martine Queffrinec, Hubert Bonnefond, Béatrice Gainche, Pierre Le Glatin, Didier Martin

Loire-Atlantique

Bernard Jacquet, Armelle Le Callo, Michel Bugeau, Mona Laurens,

Morbihan

Françoise Nardon, Catherine Le Brun, Henri Panheleux, Sabine Poisson de la Motte, Maurice Pepey

Excusés

Pour les Côtes d'Armor, Jacky Cadorel (pouvoir à Denis Charles), Jacques Roué Daron (pouvoir à J cadorel)

Pour Le Finistère, Bernard le Moigne (pouvoir à Marine Ruffat), Marie Annick Corre (pouvoir à JM Ferrand)

JM Acquitter (pouvoir à P Nedellec)

Pour l'Ille-et-Vilaine, Nathalie Marin

Pour le Morbihan : Bernard Jaïn

Absents

Pour la Loire-Atlantique, Danièle Girard Le Héricy, José Renoul

soit 26 présents ou représentés et quatre absents.

Invités:

Yves Bouliou (délégation du Finistère) référent régional de la commission Communication

Au commencement de la réunion le Président a présenté ses vœux de nouvel an à l'assemblée.

1) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente :

Le compte rendu de la réunion du CA du 27 novembre est adopté à l'unanimité.

2) Informations d'actualité jacquaire :

JM Ferrand présente une photo de la statue de St Jacques de l'église Santa Marta de Terra sur la Plata, la plus ancienne d'Europe. Une pétition pour demander sa restauration et sa protection circule au sein des associations jacquaires.

Nous avons reçu des vœux en retour de nombreuses associations y compris celles d'Espagne.

Cette année, Webcompostella, la FFACC qui devient Compostelle France, et la Société Française ont transmis des vœux par l'intermédiaire d'une lettre commune associant nos voisins allemands, belges et espagnols.

Association Vendéenne : Bernard Jacquet représentera l'association à leur AG du 6 février.

Maurice Pepey référent commission chemins a été contacté par un futur adhérent morbihannais, auparavant webmestre pour Compostelle 28 qui a crée sur IGN Rando, sous le contrôle de Compostelle-France, une communauté de toutes les associations jacquaires de France. Son souhait est d'avoir sous forme de lien la totalité des chemins bretons. Le dossier à suivre devra faire l'objet d'une communication aux membres du CA.

3) Les dossiers en cours

3-1 les nouveaux statuts en AGE

Ils seront présentés à pendant l'assemblée générale extraordinaire qui précédera l'AGO. La dernière modification date de 2015.

les modifications prévues entre autres :

- le futur quorum passe à 1/10 ème des adhérents inscrits au 31 décembre au lieu du quart.

Pour l'AG du 12 mars 2022, le quorum reste à 25 %, soit 410 votants répartis entre les personnes présentes et les pouvoirs reçus.

- 3 types de membres : les adhérents, les membres bienfaiteurs et les membres d'honneur.

- 75 ans sera l'âge limite pour entrer au CA ou renouveler un mandat d'administrateur afin de favoriser le renouvellement et l'entrée de futurs élus. Cette décision a pu choquer certaines personnes, il est convenu de bien l'expliquer aux intéressés et de préciser que l'on peut aider l'association sans en être administratrice ou administrateur.

Quelques ajustements de forme sont prises en compte dans le domaine de l'objet de l'association et l'activité des hospitaliers.

Le CA valide moins deux abstentions, les modifications proposées.

Un règlement intérieur modifié sera proposé au prochain CA.

3-2 L'assemblée Générale

Le passe-vaccinal sera nécessaire pour entrer à la salle de la Maillette à Locminé.

Animations :

Un film, prêté par le comité départemental du Tourisme sera présenté avant l'ouverture de l'AG.

Nous ouvrirons l'assemblée par le chant des pèlerins : « tous les matins ,Ultréia »chanté par le choeur et repris par la salle.

Les délégués départementaux et les commissions auront un peu moins de 7 minutes pour présenter les actualités passées. La secrétaire rappelle que les documents doivent être transmis à Alain Le Prado abenaton@gmail.com au plus tard le 12 février.

La conférence de Karine Boivin est annulée. Elle intervient en visioconférence dans un format de 20 minutes et annoncera une conférence le 7 mai à Vannes suivie dans l'après midi d'un atelier-marche.

Des témoignages de pèlerins viendront compléter l'animation, chaque délégation va rechercher un ou plusieurs pèlerins qui raconteront leur chemin avec un petit montage diaporama d'environ 10 minutes.

Le choeur fera un chant de clôture.

Il reste à affiner le timing.

Repas-Goûter :

Les restrictions devraient être levées courant février, le café d'accueil et le goûter devraient être possibles ainsi que le repas. Le traiteur a besoin d'un dernier chiffre 8 jours avant.

Inscriptions :

Les inscriptions pourront se faire via Hello Asso qui est un outil de paiement.

Les pouvoirs seront transmis aux délégués départementaux.

Le bulletin d'inscription sera transmis le **10 février**. Une notice explicative pour les modalités d'inscription et de pouvoir sera jointe avec les documents nécessaires au vote.

Pierre Le Glatin a déjà transmis les listes de votants.

Budget :

La participation de l'Association est d'environ 10 €/personne. La participation demandée pour les accueils café et goûter incluant le repas est fixée à 25€ et à 5€ pour les personnes en formule pique nique sorti du sac.

Les invités :

Nous inviterons, les associations nationales, nos voisins (Mont St Michel, Normandie, Vendée, Anjou, Haltes Pèlerines...) également Y Boëlle, Lisardo Lombardia, Mon Tro-Breizh, le Père Blot, la FFRando56, l'association Seuil, et les asso. de l'Arc Atlantique qui vont nous aider pour le Bourdon.

Les jacquets d'honneur :

Le 22 n'en délivre pas, le 35 communiquera prochainement ses récipiendaires.

Le Président rappelle que ce n'est pas une obligation, un jacquet d'honneur est délivré à une personne physique ou morale qui a œuvré pour le Chemin et l'Association.

Denis suggère qu'un protocole soit écrit et cela pourrait être inscrit au RI.

Entrants/Sortants :

Le Finistère transmet courant février les derniers noms. La secrétaire rappelle qu'il faut lui transmettre un courrier en cas de démission.

Rapport Moral et Rapport d'Activité :

Ils sont adoptés à l'unanimité. JM Ferrand mettra à l'honneur Etienne Vagne et Christian Hardy.

3.3 Les comptes de l'association :

Pierre Le Glatin présente les comptes de l'association. Cette année, nous dégageons un excédent de 2625 € pour 1642 adhésions. Il y a eu 240 adhésions via Hello Asso en 2021. Le CA valide les comptes qui seront présentés en AG.

Le barème des frais kilométriques sera mis à l'ordre du jour lors de la révision du RI au prochain CA.

Fin janvier 2022, nous enregistrons 224 renouvellements d'adhésion via Hello Asso.

Françoise Nardon et Bernard Jacquet demandent qu'un lien pour payer via Hello Asso figure sur le site à la page des adhésions.

3.4 Le point sur l'assurance :

Suite à une demande de notre président, Denis Charles, Hervé Chapelet et Pierre Le Glatin ont procédé à un audit de notre protection assurance. Actuellement, nous n'avons qu'une responsabilité civile et seuls les baliseurs sont couverts pendant leurs activités. Pierre a recensé environ 140 bénévoles dans l'association entre les membres du CA, les baliseurs, les permanenciers.

Denis Charles propose une amélioration des garanties de la responsabilité civile et une protection des bénévoles dans le cadre des missions qui leur sont confiées. Cf tableau.

Nous validons les propositions : avec une nouvelle cotisation portée à 796,62 € en Responsabilité Civile et 1545,48 € pour la protection des bénévoles et des administrateurs dans le cadre des déplacements.

Cet investissement est la marque de reconnaissance du travail des bénévoles au sein de l'association.

Balisage : les baliseurs doivent être adhérents à l'association. Chaque département doit avoir une liste de ses baliseurs. Il n'y a pas besoin de lettre de mission à faire car leur fonction fait partie des activités habituelles de l'association.

Hébergement Accueil Pèlerin : Accident au domicile de l'hébergeur : c'est la couverture Responsabilité Civile de l'hébergeur qui est prise en compte. Il est conseillé de déclarer l'activité à son assurance. Si l'hébergeur a un accident de la route en allant chercher un pèlerin, c'est son assurance auto personnelle qui entrera en jeu.

Les Hospitaliers : L'hospitalier s'inscrit de sa propre initiative, il est couvert en tant qu'hospitalier par l'assurance du gîte. Il faut s'assurer que le gîte soit bien assuré. Le Président transmettra une question en ce sens lors d'une prochaine réunion avec Compostelle France.

4) Les commissions :

Commission Hospitalité présentée par Armelle Le Callo .

Elle demande que l'on convie les hébergeurs aux réunion des « Rentrants ».

De plus, elle souhaite recevoir le nombre de nuitées enregistrées sur les différents chemins au moins par les accueils pèlerins. (566 nuitées en AP dans le 44 en 2021) c'est difficile à obtenir de la part des professionnels.

La commission Patrimoine et Histoire présentée par Pierre Nedellec

En 2020, le CA avait validé l'idée de renouveler l'exposition « Sur les chemins de St Jacques » qui date de 1985. Au CA du 27 novembre, le cahier des charges a été validé sur les bases d'un budget maximum de 15000 € pour 5 jeux (1 par département) de 20 panneaux. Il devait être possible de diminuer le nombre de panneaux tout en restant cohérente et sectionnable.

Pour l'instant, le projet comprend 5 chapitres différents pour 24 panneaux, les textes sont prêts, il manque les photos et illustrations. Un QR code figurera sur chaque panneau.

La commission a fait établir 3 devis pour 5 jeux (100 panneaux) , Bernard Jacquet présente les différents visuels proposés par :

- Colibri : 12576 € TTC (pas de visuel fourni)
- Duplijet : 10206 € TTC
- Agence de communication Anima : 15661 € pour 19 panneaux.

JM Ferrand demande si le besoin est bien de 5 jeux. Quelle sera la stratégie , où peut-on l'exposer, a t'on la possibilité de faire une 20taine d'expositions /par an ? Peux t'on disposer de salles suffisamment grandes pour exposer l'ensemble ?

Denis Charles propose que les commissions communication et patrimoine établissent un projet avec la liste des endroits susceptibles (OT, églises, salles...) de les recevoir et les découpages possibles de l'exposition.

Chaque délégation devra faire retour à Pierre Nedellec de sa stratégie de déploiement et des communes ou édifices potentiels pour présenter l'exposition avant le 16 février.

La commission Communication présentée par Yves Bouliou et Henri Panheleux

La Jakezstella : Le projet est maintenant sur un rythme de croisière.

Clic en pas : La prochaine visite virtuelle sera la chapelle St Jacques de Merléac. Henri cherche d'autres sites pour les numéros suivants.

Ar Jakès : Le prochain numéro sortira début avril. Les derniers articles doivent arriver le 20 mars.

Remarque de Martine : Ar Jakès et Mouez Ar Jakez ? l'écriture remonte à la création de l'association, il sera souhaitable d'harmoniser l'écriture du nom de notre revue dès épuisement du stock de papier.

Le Bourdon : cf le diaporama réalisé par Henri Panheleux et le compte rendu de la visio du 24 janvier 2022.

- Les étapes bretonnes sont validées, les étapes de l'Arc Atlantique sont revues par les associations locales. Pour les Landes, les Pyrénées Atlantiques, l'Espagne il faut que l'on trouve des pèlerins bretons car les associations locales ne seront pas toujours disponibles.
- Le bourdon de marche, sera réalisé par Michel Milliancourt en frêne. Il va insérer de la terre bretonne à l'intérieur du fût et prévoit d'y mettre également des éclats des petits bourdons à Blain.
- Les animations sur les étapes bretonnes sont organisées par les délégations départementales sauf à Blain dont l'organisation sera proposée par le groupe de travail en lien avec le 44. Une prochaine réunion aura lieu courant avril.
- Le budget prévisionnel accepté par le Conseil se monte à 1000 € pour : le financement d'une messe avec le botafumero 500 €, les frais de déplacements de JC Benazet à Blain ainsi que la fabrication des bourdons pour environ 300 €.

Commission Informatique :

Nathalie Marin se propose de créer des adresses pour que tous les administrateurs aient une adresse Microsoft Office.

Elle continue les travaux sur Galette ainsi que le projet de refonte du site internet.

Le Président fera le point de l'avancée de l'application téléphone mobile qui ne fonctionne pas sur Apple.

Le Chœur Mouez Ar Jakez présenté par Michel Bugeau

Prochain concert le 22 mai à Dinard, puis le 24 juillet à Blain pour le Bourdon.

Une réflexion est en cours sur un possible concert à Santiago pour l'arrivée du bourdon ?

Concernant le chant des pèlerins « tous les matins ,Ultreia» il faudra se renseigner sur les droits d'auteurs.

La Commission Chemins présenté par Maurice Pepey

Maurice transmettra aux délégations un courrier explicatif sur les règles d'écriture, d'orthographe et la mise en page.

La vie des délégations :

Jacky Cadorel est indisponible pour des raisons de santé.

Compte tenu de l'actualité, et en l'absence d'éléments spécifiques à porter à la connaissance du conseil, il n'est pas procédé au tour de table.

Les délégations confirmant les dates de programmation inscrites dans le dernier numéro d'Ar Jakes.

6) Questions diverses :

Calendrier des réunions de CA :

- samedi 2 avril,
- samedi 11 juin,
- samedi 26 novembre,
- samedi 21 janvier 2023

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 15h00

Prochain conseil d'administration le 2 avril 2022